SECTION G — PHYSIQUE

G08 SIGNALISATION

G08B SYSTÈMES DE SIGNALISATION OU D'APPEL; TRANSMETTEURS D'ORDRES; SYSTÈMES D'ALARME (dispositions pour la signalisation sur les véhicules B60Q, B62D 41/00; systèmes ou dispositifs de signalisation pour les chemins de fer B61L; sur les bicyclettes B62J 3/00, B62J 6/00; coffres-forts ou chambres fortes avec des dispositifs d'alarme E05G; dispositifs de signalisation ou d'alarme dans les mines E21F 17/18; éléments sensibles de mesure, voir les sous-classes appropriées de G01; systèmes de commande du trafic G08G; moyens d'indication visuels G09; dispositifs générateurs de sons G10; systèmes d'appel par radio ou champ de proximité H04B 5/00, H04B 7/00; haut-parleurs, microphones, têtes de lecture pour tourne-disques ou transducteurs acoustiques électromécaniques analogues H04R)

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre également les moyens pour identifier ou mettre hors d'état de nuire les cambrioleurs ou autres malfaiteurs.
2. La présente sous-classe ne couvre pas:
   - le simple fait de munir d'un dispositif de signalisation audible ou visible un appareil de mesure ou de commutation;
   - les systèmes d'alarme pour indiquer qu'une variable spécifique a dépassé une valeur prédéterminée ou est descendue au-dessous de celle-ci, qui sont couverts par la sous-classe appropriée de la classe G01, correspondant à la mesure de cette variable;
   - les dispositifs d'alarme pour des procédés ou des types de machines ou des appareils spécifiques, qui sont couverts par les sous-classes correspondant à ces procédés, ces machines ou ces appareils.
3. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
   - "systèmes" peut également couvrir les dispositifs propres à ces systèmes.

Schéma général

SYSTÈMES DE SIGNALISATION OU D'APPEL
caractérisés par le mode de transmission du signal.....1/00
caractérisés par la nature du signal reçu: audible; visible; tactile; combiné.....3/00, 5/00, 6/00, 7/00
TRANSMETTEURS D'ORDRES.....9/00
SYSTÈMES D'ALARME
Répondant à une anomalie de nature non spécifiée.....23/00
Répondant à plusieurs anomalies de natures différentes.....19/00
Particuliers; contre le vol; contre l'incendie; autres.....13/00, 15/00, 17/00, 21/00
Avec transmission vers ou d'un poste central.....25/00, 26/00, 27/00
Systèmes d'alarme à prédiction.....31/00
ESSAIS, CONTRÔLE ET CORRECTION D'ERREURS.....29/00

1/00 Systèmes de signalisation caractérisés seulement par la forme de transmission du signal

1/02 • utilisant uniquement une transmission mécanique
1/04 • utilisant une transmission hydraulique; utilisant une transmission pneumatique
1/06 • • hydraulique seulement
1/08 • utilisant une transmission électrique

3/00 Systèmes de signalisation audible; Systèmes d'appel sonore de personnes (indication sonore des signaux donnant l'heure G04B 21/00, G04C 21/00)

3/02 • utilisant uniquement une transmission mécanique
3/06 • utilisant une transmission hydraulique; utilisant une transmission pneumatique
3/10 • utilisant une transmission électrique; utilisant une transmission électromagnétique
3/14 • utilisant des explosifs

5/00 Systèmes de signalisation optique, p.ex. systèmes d'appel de personnes, indication à distance de l'occupation de sièges (présentation des signaux indiquant l'heure G04B 19/00, G04C 17/00, G04C 19/00, G04G 9/00; pour présentation d'information alphanumérique G09F; drapeaux, bannières G09F)

5/02 • utilisant uniquement une transmission mécanique
5/06 • utilisant une transmission hydraulique; utilisant une transmission pneumatique
5/14 • • avec élément indicateur se déplaçant autour d'un pivot, p.ex. volet à charnière, ailette tournante
5/16 • • • avec moyen de rappel nécessitant une opération séparée pour le retour de l'élément indicateur
5/18 • • avec élément indicateur à déplacement rectiligne
5/20 • • • avec moyen de rappel nécessitant une opération séparée pour le retour de l'élément indicateur
5/22 • utilisant une transmission électrique; utilisant une transmission électromécanique
5/24 • • avec élément indicateur se déplaçant autour d'un pivot, p.ex. volet à charnière, ailette tournante

5/26 • • • avec moyen de rappel nécessitant une opération séparée pour le retour de l'élément indicateur
5/28 • • • avec volet ou bras à charnière
5/30 • • • avec organes tournants ou oscillants, p.ex. ailettes
5/32 • • avec élément indicateur à déplacement rectiligne
5/34 • • • avec moyen de rappel nécessitant une opération séparée pour le retour de l'élément indicateur
5/36 • • utilisant des sources de lumière visible
5/38 • • • utilisant une lumière clignotante
5/40 • utilisant de la fumée, du feu ou des gaz colorés (écriture dans le ciel G09F 21/16)

6/00 Systèmes de signalisation tactile, p.ex. systèmes d'appel de personnes (indication tactile du temps G04B 25/02; appareils pour sourds H04R 25/00) **[6]**

7/00 Systèmes de signalisation selon plus d'un des groupes G08B 3/00-G08B 6/00 (combinaisons de dispositifs de présentation avec de la publicité audible G09F 27/00)**; Systèmes d'appel de personnes selon plus d'un des groupes G08B 3/00-G08B 6/00**
7/02 • utilisant une transmission mécanique
7/04 • utilisant une transmission hydraulique; utilisant une transmission pneumatique
7/06 • utilisant une transmission électrique
7/08 • utilisant des explosifs

9/00 Transmetteurs d'ordres, c. à d. moyens permettant à un utilisateur de transmettre un ordre en le choisissant parmi un certain nombre d'ordres différents, p.ex. pour la transmission d'ordres dans les bateaux, du pont à la salle des machines (dispositifs de signalisation dans les mines E21F 17/18)
9/02 • Détails
9/04 • • Moyens pour enregistrer le fonctionnement de l'appareillage
9/06 • • Moyens pour indiquer un désaccord entre les ordres donnés et ceux exécutés
9/08 • mécaniques
9/10 • • utilisant un cliquet
9/12 • • utilisant un arbre tournant
9/14 • hydrauliques, pneumatiques
9/16 • • utilisant un cliquet
9/18 • • par variation du déplacement du fluide
9/20 • • par variation de la pression du fluide

13/00 Alarmes contre les cambrioleurs, les voleurs ou tous intrus (alarmes contre le vol des véhicules B60R 25/10; alarmes contre le vol des bicyclettes B62H 5/00)
13/02 • Déclenchement mécanique
13/04 • • par bris de glace
13/06 • • par essais de crochetage des fermetures (serrures d'alarme E05B 45/00; dispositifs d'alarme sur coffres-forts E05G 1/10)
13/08 • • par ouverture, p.ex. de portes, de fenêtres, de tiroirs, de contrevents, de rideaux ou de stores
13/10 • • par pression sur les planchers, les revêtements du sol, les marches d'escalier, les guichets ou les tiroirs-caisses
13/12 • • par la rupture ou le dérangement de cordes ou de fils tendus
13/14 • • par l'enlèvement ou les essais de déplacement d'articles portatifs
13/16 • Déclenchement par intervention de vibrations mécaniques dans l'air ou un autre fluide
13/18 • Déclenchement influencé par la chaleur, la lumière, ou les radiations de longueur d'onde plus courte; Déclenchement par introduction de sources de chaleur, de lumière, ou de radiations de longueur d'onde plus courte
13/181 • • utilisant des systèmes détecteurs de radiations actifs **[5]**
13/183 • • • par interruption d'un faisceau ou d'une barrière de radiations (barrières lumineuses G01V 8/10) **[5]**
13/184 • • • • utilisant des réflecteurs de radiations **[5]**
13/186 • • • • utilisant des guides de lumière, p.ex. fibres optiques **[5]**
13/187 • • • par interférence d'un champ de radiations **[5]**
13/189 • • utilisant des systèmes détecteurs de radiations passifs **[5]**
13/19 • • • utilisant des systèmes détecteurs de radiations infrarouges **[5]**
13/191 • • • • utilisant des moyens de détection pyroélectriques **[5]**
13/193 • • • • utilisant des moyens de focalisation **[5]**
13/194 • • • utilisant des systèmes de balayage et de comparaison d'image **[5]**
13/196 • • • • utilisant des caméras de télévision **[5]**
13/20 • Déclenchement par changement de la pression d'un fluide
13/22 • Déclenchement électrique
13/24 • • par une interférence avec la distribution d'un champ électromagnétique
13/26 • • par la proximité d'un intrus provoquant une variation dans la capacité ou l'inductance d'un circuit

15/00 Identification, mise en alarme ou mise hors d'état de nuire des cambrioleurs, des voleurs ou autres intrus, p.ex. en employant des explosifs (pièges pour cambrioleurs ou similaires, sur des coffres-forts E05G 5/02)
15/02 • avec de la fumée, du gaz, ou de la poudre, ou un liquide coloré ou parfumé

17/00 Alarmes d'incendie; Alarmes réagissant à une explosion (éléments réagissant à la température G01K)
17/02 • Déclenchement mécanique de l'alarme, p.ex. par la cassure d'un fil métallique
17/04 • Déclenchement hydraulique ou pneumatique de l'alarme, p.ex. par le changement de pression d'un fluide
17/06 • Déclenchement électrique de l'alarme, p.ex. utilisant un interrupteur actionné thermiquement (commutateurs électriques à fonctionnement thermique en soi H01H 37/00)
17/08 • Déclenchement comportant l'utilisation de moyens explosifs
17/10 • Déclenchement par la présence de fumée ou de gaz
17/103 • • utilisant un dispositif émetteur et récepteur de lumière **[5]**
17/107 • • • pour détecter une diffusion de lumière due à de la fumée **[5]**
17/11 • • utilisant une chambre d'ionisation pour détecter de la fumée ou du gaz (jauges à vide utilisant des effets d'ionisation G01L 21/30; analyse de gaz en recherchant l'ionisation G01N 27/62) **[5]**
17/113 • • • Détails de structure (tubes à décharge pour mesurer la pression de gaz introduit, ou pour détecter la présence de gaz, en général H01J 41/02) **[5]**

17/117 • • en utilisant un dispositif de détection pour des gaz spécifiques, p.ex. des produits de combustion, produits par l'incendie (G08B 17/103, G08B 17/11 ont priorité; recherche ou analyse de gaz en général G01N, p.ex. en utilisant des moyens électriques G01N 27/00) **[5]**

17/12 • Déclenchement par la présence de rayonnement ou de particules, p.ex. de rayonnement infrarouge, d'ions

19/00 Alarmes réagissant à plusieurs conditions différentes, indésirables ou anormales, p.ex. cambriolage et incendie, température anormale et débit d'écoulement anormal

19/02 • Alarmes réagissant à la formation ou à la formation escomptée de la glace (indication des conditions météorologiques G01W 1/00)

21/00 Alarmes réagissant à une seule condition particulière, indésirable ou anormale, et non prévues ailleurs

21/02 • Alarmes pour assurer la sécurité des personnes **[7]**

21/04 • • réagissant à la non-activité, p.ex. de personnes âgées (G08B 21/06 a priorité) **[7]**

21/06 • • indiquant un état de sommeil, p.ex. alarmes contre l'assoupissement (dispositifs de sécurité sensibles à l'incapacité du conducteur pour la commande des ensembles de propulsion de véhicules B60K 28/06) **[7]**

21/08 • • réagissant à la présence de personnes dans une masse d'eau, p.ex. dans une piscine; réagissant à un état anormal d'une masse d'eau **[7]**

21/10 • • réagissant aux événements désastreux, p.ex. les tornades, les tremblements de terre (séismologie G01V 1/00; indication des conditions météorologiques G01W 1/00) **[7]**

21/12 • • réagissant à l'émission indésirable de substances, p.ex. alarmes de pollution (alarmes pour canalisations F17D 3/01) **[7]**

21/14 • • • Alarmes réagissant aux gaz toxiques (G08B 21/16 a priorité) **[7]**

21/16 • • • Alarmes réagissant aux gaz combustibles **[7]**

21/18 • Alarmes de situation (G08B 21/02 a priorité) **[7]**

21/20 • • réagissant à l'humidité **[7]**

21/22 • • réagissant à la présence ou à l'absence de personnes **[7]**

21/24 • • Alarmes aide-mémoire, p.ex. alarmes contre la perte (dispositifs pour prévenir la perte de sacs ou similaires A45C 13/24) **[7]**

23/00 Alarmes réagissant à des conditions indésirables ou anormales, non spécifiées

25/00 Systèmes d'alarme dans lesquels l'emplacement du lieu où existe la condition déclenchant l'alarme est signalé à une station centrale, p.ex. systèmes télégraphiques d'incendie ou de police

25/01 • caractérisés par le moyen de transmission **[5]**

25/04 • • utilisant une ligne de signalisation unique, p.ex. en boucle fermée **[5]**

25/06 • • utilisant le réseau d'alimentation en énergie (systèmes pour la transmission d'informations par lignes de distribution d'énergie, en général H04B 3/54) **[5]**

25/08 • • utilisant les lignes de communication (systèmes de communication téléphonique combinés avec des systèmes d'alarme H04M 11/04) **[5]**

25/10 • • utilisant des systèmes de transmission sans fil **[5]**

25/12 • Dispositions pour transmettre une alarme par commande manuelle en cas de sinistre **[5]**

25/14 • Dispositions centrales pour la réception ou l'indication d'une alarme **[5]**

26/00 Systèmes d'alarme dans lesquels des sous-stations sont interrogées successivement par une station centrale

27/00 Systèmes d'alarme dans lesquels la condition déclenchant l'alarme est signalée par une station centrale à plusieurs sous-stations

29/00 Vérification ou contrôle des systèmes de signalisation ou d'alarme; Prévention ou correction d'erreurs de fonctionnement, p.ex. empêchant le déclenchement non autorisé

29/02 • Surveillance continue des systèmes de signalisation ou d'alarme **[5]**

29/04 • • Surveillance des circuits détecteurs **[5]**

29/06 • • Surveillance des circuits de ligne, p.ex. signalisation de défauts de ligne (essai ou localisation de défauts dans les câbles ou les lignes en général G01R 31/02, G01R 31/08) **[5]**

29/08 • • • Signalisation d'une violation du circuit de ligne **[5]**

29/10 • • Surveillance des circuits avertisseurs **[5]**

29/12 • Vérification intermittente des systèmes de signalisation ou d'alarme **[5]**

29/14 • • Vérification des circuits de détection **[5]**

29/16 • Systèmes de signalisation ou d'alarme de sécurité, p.ex. systèmes redondants **[5]**

29/18 • Prévention ou correction d'erreurs de fonctionnement (G08B 29/02, G08B 29/12 ont priorité) **[5]**

29/20 • • Etalonnage, y compris les dispositions d'auto-étalonnage **[5]**

29/22 • • • Dispositions pour faciliter l'étalonnage manuel, p.ex. dispositions d'entrée ou de sortie pour la vérification; Maintien de valeurs intermittentes permettant la mesure **[5]**

29/24 • • • Auto-étalonnage, p.ex. pour la correction de la dérive ambiante ou du vieillissement de composants **[5]**

29/26 • • • • par mise à jour et emmagasinage de seuils de référence **[5]**

29/28 • • • • par changement du gain d'un amplificateur **[5]**

31/00 Systèmes d'alarme à prédiction caractérisés par une extrapolation ou un autre type de calcul utilisant des données historiques mises à jour [5]